



OBSERVATOIRE DE LA PARITE  
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Paris, le 15 Novembre 2010,

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

# Vote d'un budget renforcé pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Chantal Brunel, Rapporteuse générale de l'Observatoire de la parité a fait adopter aujourd'hui sur le PLF 2011 un amendement affectant 2,5 millions d'euros de crédits supplémentaires pour renforcer le service des droits des femmes et de l'égalité entre les hommes et les femmes (SDFE).

Ce service – placé sous la tutelle des Ministères du Travail et de la cohésion sociale – connaît un déficit majeur depuis la réforme générale des politiques publiques. Pourtant, c'est à lui que revient la mise en place d'un certain nombre d'engagements phare pris par le Président de la République : lutter contre les violences à l'encontre des femmes et mettre en œuvre l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

La Commission des finances du Sénat, sous l'impulsion de Michèle André, présidente de la délégation aux droits des femmes, avait encouragé cette initiative. Chantal Brunel salue la bienveillance de François Baroin et se félicite du vote favorable des députés de la majorité à l'Assemblée.

La France a de grandes ambitions en ce qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes : elle se donne aujourd'hui davantage les moyens de les réaliser.

**Chantal Brunel**

*Députée de Seine et Marne  
Rapporteuse générale de l'Observatoire  
de la parité entre les femmes et les hommes*